

STO

ECOLE PRIMAIRE DE SAINT OUEN

Valable à compter du 01 septembre 2026

Primaires de Saint Ouen

Commune	Points d'arrêt	LU-MA-JE-VE
SAINT OUEN	Mairie	07:51
	Eglise	07:53
	La Vallée	07:55
	Poiriers	08:00
	Jousselinère	08:04
	Nuardes	08:11
	Camélias	08:13
	La Fonderie	08:15
	Les Cordeliers	08:16
	Butte Catherinet	08:23
	Mairie	08:26

Commune	Points d'arrêt	LU-MA-JE-VE
SAINT OUEN	Mairie	16:40
	Eglise	16:42
	La Vallée	16:44
	Poiriers	16:49
	Jousselinère	16:53
	Nuardes	17:00
	Camélias	17:02
	La Fonderie	17:04
	Les Cordeliers	17:09
	Butte Catherinet	17:11
	Mairie	17:14

Les horaires figurant dans cette grille sont en principe valables toute l'année, sous réserve de modifications, perturbations ou travaux. Pour plus de renseignements, se reporter au site <https://move-vendomois.fr/>.

Les horaires de passage aux arrêts sont donnés à titre indicatif. Présentez-vous à l'arrêt de cars 5 minutes avant l'heure indiquée.